

Les trois rapports parlementaires demandent l'abandon de la double heure d'été. Quelles suites les gouvernements français successifs ont-ils réservées à ces rapports ?

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a examiné en octobre 1999 un projet de recommandation sur le respect du système de fuseaux horaires européens. Le rapport lui-même et la recommandation 1432 furent adoptés à l'unanimité.

Nous demandons la prise en considération des effets et conséquences néfastes des changements d'heure :

- sur la pollution atmosphérique et sur l'environnement ;
- sur la santé publique et le bien-être des gens ;
- sur la sécurité routière et la sécurité du travail ;
- sur le sentiment d'appartenance à l'Europe et la montée de « l'europhobie » chez les « petites gens » et la « France d'en bas » selon la propre expression de Monsieur le Premier ministre.

Pollution atmosphérique et environnement

L'heure d'été double a pour effet l'augmentation de concentration des polluants toxiques. Elle favorise l'accumulation dans l'atmosphère des polluants primaires et fait coïncider les heures de pointe du trafic automobile dans les agglomérations urbaines avec la période des températures et du rayonnement solaire maximaux.

Ces polluants sont connus dans le domaine de la santé pour leur caractère toxique (ozone, PAM). Ils provoquent un phénomène nouveau de dépérissement des écosystèmes forestiers et ont également pour effet la dégradation rapide des œuvres d'art et des monuments historiques qui font partie du patrimoine culturel de l'humanité.

Il est intéressant de prendre connaissance d'un rapport présenté lors d'un congrès sur la pollution de l'air qui s'est tenu à Montréal, Canada du 30 août au 4 septembre 1992. Celui-ci souligne que l'adoption de l'heure d'été au 1^{er} avril entraîne un accroissement net de la formation de l'ozone et des oxydants photochimiques associés. Le tracé de diagrammes isopleths indique clairement que c'est une véritable pénalité que d'utiliser l'heure d'été.

Santé publique et bien-être des gens

La contradiction entre les rythmes sociaux et l'heure solaire provoque un dysfonctionnement de l'horloge biologique –la chronorupture- qui est la plus spectaculaire chez les enfants et les personnes âgées, mais est constaté aussi chez les adultes.

Exemple d'atteinte grave à la santé publique et à la sécurité du travail :

Voici ce que les téléspectateurs ont pu voir le vendredi 22 août 2003 à Soir 3, vers 22 H 30. Etait interrogé le chef du service de réanimation de l'hôpital Bichat. Il a déclaré que depuis dix ans qu'il était à ce poste, on ne lui avait jamais adressé, vers 16 H, 17 H jusqu'à ce mois d'août 2003 des patients jeunes, tombés inanimés en plein après-midi, alors qu'ils travaillaient. Il s'agissait en l'occurrence de déménageurs et de personnel de restauration notamment. Il s'agit donc bien de personnes actives n'ayant pas supporté la chaleur au maximum de son intensité, entre 12 et 14 heures au soleil.